

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ORTHO-PROTHESISTE

Epreuve EP2 : Communication technique

Durée : 4h

Code : 50.33106

Coefficient : 6

Cette épreuve comprend quatre parties et permet de vérifier l'aptitude du candidat

- à réaliser une étude technologique (EP2-1)
- à maîtriser les connaissances bio-médicales relevant de sa spécialité (EP2-2)
- à réaliser une recherche graphique technique (EP2-3)
- à réaliser une recherche graphique esthétique (EP2-4)

## CE DOSSIER COMPREND QUATRE PARTIES

EP2- Communication technique: Epreuve ponctuelle pour tous les candidats; cette épreuve comprend:

	points
EP2-1 La technologie	40
EP2-2 Les connaissances biomédicales	40
EP2-3 La communication graphique technique	30
EP2-4 La communication graphique esthétique	10
	<hr/>
	120 points